FICHE-POSTE ENSEIGNANT DETACHE AUPRES DU CFAM AVEL MOR

Circonscription ASH

Description du poste :
La mission est **pédagogique**. Elle s'exerce au Centre de Formation Avel Mor (CFAM), 46 Allée de Kergolvez à Quimper, auprès d'élèves orientés par la CLSA (jeunes collègiens entrés dans un processus de déscolarisation pour des problèmes de comportement ou de difficultés personnelles et inscrits au CNED. Toutefois, des temps d'inclusions sont organisés au sein du collège Max Jacob de Quimper.

L'analyse des besoins de l'élève se fait avec le CFAM (bilan de compétences : connaissances, aptitudes, motivation) ainsi que la conception du parcours de formation (mise en œuvre ; groupe, atelier individualisé, …) et le suivi et l'évaluation du projet.

La mission correspond à des **interventions pédagogiques** effectuées devant élèves dans le respect des horaires de service habituels (18h PLC/PLP ou 21H PE spécialisé) :

- Mise en place et suivi d'un projet pédagogique personnalisé s'inscrivant dans le parcours de formation conçu avec le CFAM ;
- Mise en place d'un emploi du temps personnalisé et adapté aux besoins des élèves (temps de l'élève partagé entre la structure et le collège Max Jacob) ;
- Consolidation des apprentissages fondamentaux selon différentes modalités : groupes de besoin, projets pédagogiques en lien avec les éducateurs et inclusions (pour les élèves de 6ème et 5ème : continuité des apprentissages – pour les élèves de 4ème et 3ème : acquisition des compétences attendues du socle commun de compétences, de connaissances et de culture, accompagnement pédagogique dans l'optique de la validation du CFG et découverte des métiers) ;

L'enseignant est titularisé sur le poste. Il peut bénéficier de l'accompagnement des circonscriptions ASH (visites conseils, entretiens, actions de formation, …).

Compétences professionnelles :
Le candidat au poste doit avoir une expérience de l'enseignement avec des publics hétérogènes et son parcours professionnel doit témoigner d'un investissement en faveur de la réussite des élèves et de la prise en charge d'élèves en difficulté.
Si un diplôme d'enseignant spécialisé n'est pas exigé (CAPSAIS/CAPA-SH/2CA SH option F ou CAPPEI parcours EGPA), il est cependant souhaité.

L'enseignant en charge du poste doit posséder les aptitudes à :

- collaborer avec différents partenaires ;
- s'inscrire dans une dynamique de projet et de travail collectif ;
- concevoir et conduire des enseignements et des dispositifs adaptés à des publics spécifiques ; - évaluer son enseignement, ses pratiques et proposer des ajustements.

Candidatures :
Tout enseignant titulaire d'un poste d'enseignement dans l'Education nationale (de préférence spécialisé option F ou équivalent) peut faire acte de candidature.
Une commission départementale, composée d'un représentant du CFAM, du chef d'établissement du collège Max Jacob et de l'IEN ASH, apprécie l'adéquation entre le profil et les motivations des candidats et les compétences exigées par le poste.